

C(Extr.)/32/2
ORIGINAL: anglais

DATE: 26 novembre 2014

## UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

## **CONSEIL**

## Trente-deuxième session extraordinaire Genève, 27 mars 2015

## PROLONGATION DU MANDAT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

Document établi par le secrétaire général

Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV

- 1. À sa vingt-neuvième session extraordinaire, tenue à Genève le 30 mars 2012, le Conseil a prolongé le mandat du secrétaire général adjoint, M. Peter John Button, du 1<sup>er</sup> décembre 2012 au 30 novembre 2015 (voir le paragraphe 16 du document C(Extr.)/29/7 "Compte rendu").
- 2. Compte tenu de l'efficacité du secrétaire général adjoint, après consultation de la présidente du Conseil et conformément à la pratique, le secrétaire général recommande la prolongation du mandat du secrétaire général adjoint jusqu'au 30 novembre 2018. Un compte rendu des conclusions du Comité consultatif à sa quatre-vingt-neuvième session, qui se tiendra à Genève le 27 mars 2015, concernant cette recommandation sera présenté au Conseil à sa trente-deuxième session extraordinaire qui se tiendra à Genève le 27 mars 2015 (voir le document C(Extr.)/32/5 "Rapport de la présidente sur les travaux de la quatre-vingt-neuvième session du Comité consultatif; adoption, le cas échéant, des recommandations élaborées par ce comité").
  - 3. Le Conseil est invité à prolonger le mandat du secrétaire général adjoint du 1<sup>er</sup> décembre 2015 au 30 novembre 2018.

[Fin du document]